



Angers, mercredi 15 septembre 2021

Angers : 1^{ère} édition de la Journée sans voiture, le dimanche 19 septembre 2021

Le dimanche 19 septembre, la Ville d'Angers organise sa première édition de la « Journée sans voiture » dans le cadre de la Semaine européenne de la mobilité et à l'occasion des Journées européennes du patrimoine.

Engagement de campagne, inscrite au Plan vélo de la Ville d'Angers, la Journée sans voiture sera l'occasion pour les Angevins de s'approprier une partie de la ville différemment, sans usage de la voiture, et de mettre en valeur les mobilités douces. Elle se déroulera sur un périmètre délimité (voir plan au verso). Des animations auront lieu au sein de villages vélos installés place du Ralliement, place du Président-Kennedy, rue Toussaint, médiathèque Toussaint, place Freppel et promenade Jean-Turc.

Au programme de la Journée, de nombreuses animations festives et culturelles : spectacles, activités culturelles, stands d'informations, de location, de vente et de réparation vélo, parcours pédagogique de remise en selle etc. Le festival de la Douvre s'associe à la Journée sans voiture et propose de venir, entre 8 h et 18 h, à la rencontre des bouquinistes et des brocanteurs, rue Beaurepaire et des peintres installés, place de la Laiterie.

Vincent Février, conseiller municipal délégué aux piétons tiendra une permanence, place du Président-Kennedy, de 10 h à 18 h afin de recueillir le questionnement des piétons sur l'usage de cette mobilité à Angers.

OÙ SE GARER ?

Le stationnement sur voirie sera gratuit toute la journée place Imbach et place de l'Académie, ainsi que dans les parkings du Quai, Saint-Serge/Mitterrand et Leclerc. Les parkings-relais du tramway sont également à disposition (Roseraie, Elisabeth-Boselli, Ardenne, Hauts-de-Saint-Aubin).

Les parkings Ralliement et Fleur d'eau-Les Halles seront fermés de 10 h à 18 h, et la place du Président-Kennedy, la rue Toussaint ainsi que la place Freppel seront interdites au stationnement dès la veille.

Des parkings vélos éphémères seront disponibles pour stationner facilement (indiqué sur le plan au verso).

Les arceaux à vélo, les box et les abris vélos habituels sont identifiables sur l'appli Vivre à Angers.

COMMENT CIRCULER ?

De 10 h à 18 h, aucun véhicule motorisé ne pourra circuler dans un périmètre spécifique du centre-ville, deux-roues motorisés et voitures électriques compris.

Les transports en commun seront gratuits sur l'ensemble du réseau de bus et tramway Irigo, à Angers et dans la Communauté urbaine.

Les navettes Baladine circuleront dans le cœur de ville sur deux circuits, du boulevard Foch à la place Molière et de la place Imbach jusqu'au château.

Des prêts de vélo gratuit à la journée sont possibles rue Toussaint avec VéloCité.

Le code promo JSV21 est à utiliser pour le prêt de trottinettes et vélos électriques pour un trajet de 30 minutes avec Pony.

Masque obligatoire sur les villages-vélos (place du Ralliement, place Freppel, place du Président-Kennedy, rue Toussaint, promenade Jean-Turc). Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition à chaque stand.

Retrouvez le programme de la Journée sans voiture et les infos de circulation sur [angers.fr](https://www.angers.fr)

